

Renvoyez le dossier d'inscription **complet** (fiche d'inscription signée + 2 chèques à l'ordre de NLTT (1 chèque du montant de l'inscription et 1 chèque de caution de 200€ qui ne sera pas encaissé) + règlement ci-après signé) le plus tôt possible et **avant le 30 juin à Christophe MIENVILLE, 6 place de la Hotte, 89000 Perrigny.**



- **DEFINITION :**

L'association Nature et Loisirs Tout Terrain (NLTT) organise une randonnée motorisée. Cette randonnée traversera différentes communes de l'Yonne, en empruntant les chemins ouverts à la circulation ainsi que des parties privées.

- **ENGAGEMENT :**

Le montant des droits à acquitter est défini dans la fiche d'inscription. Celui-ci correspond à la participation de la randonnée, aux 3 repas (samedi midi + soir et dimanche midi) ainsi que différentes autres prestations (café d'accueil, boissons rafraîchissantes, ...).

- **PARTICIPANTS :**

Cette randonnée est ouverte aux pilotes ayant acquitté leur engagement, et signé l'attestation sur l'honneur concernant la conformité de leur permis de conduire, de leur assurance et de leur véhicule.

- **MOTOCYCLES :**

Celles-ci devront correspondre aux textes en vigueur, être conformes au Code de la Route, c'est à dire du type Trail ou Enduro (tout autres modèles exclus).

- **CONTROLE DU BRUIT :**

Il doit être inférieur à 91 décibels. Le niveau sonore sera contrôlé.

- **CLASSEMENT :**

Il n'y aura pas de classement, cette randonnée n'ayant pas de caractère compétitif, mais seulement touristique.

- **PARCOURS :**

Environ 200 km de navigation au road book au total, afin de découvrir la beauté de la Puisaye. **Attention : veuillez installer un dérouleur ou un support de road book sur votre moto.**

Le road book est consigné et récupéré par NLTT à l'issue de la randonnée.

- **NOMBRE DE PARTICIPANTS :**

Il sera limité à 80 motos, plus l'organisation et contrôleurs.

- **ORGANISATION :**

Le départ sera donné toutes les 3 minutes par petits groupes de 4 à 5 motos après le briefing de 8h30.

- **COMPORTEMENT DES PILOTES :**

Il est rappelé à tous les pilotes, qu'ils empruntent des chemins ouverts à la circulation; de ce fait, ils s'engagent à respecter le Code de la Route en tous lieux, ainsi que le cahier des charges du **Label CODEVER Attitude**®

D'autre part, il est strictement interdit d'utiliser un système d'enregistrement du parcours type GPS (exclusion immédiate en cas de contrôle).

- **DROIT A L'IMAGE :**

Tout participant consent et accorde gratuitement à NLTT le droit d'utiliser son image, sa voix, et sa représentation sur tout support en relation avec la randonnée tel que les photographies et les vidéos.

- **SECURITE / MEDICAL :**

Une assistance sera assurée à certaines traversées de routes importantes par des bénévoles NLTT. Un 4x4 équipé d'une remorque suivra par la route pour prendre d'éventuelles motos en panne. Des secouristes seront positionnés sur le parcours dans un véhicule d'organisation.

- **ASSURANCES :**

Les Organisateurs ont contracté une « PROTECTION JURIDIQUE », chaque pilote devant être protégé par sa propre assurance.

- **HEBERGEMENT :**

L'association NLTT ne s'occupe pas de l'hébergement des participants.

Le rendez-vous pour la randonnée ainsi que le repas du samedi soir ont lieu **au Hameau des Grilles à Saint Fargeau**. Le Hameau des Grilles est un site ouvert au public et très touristique, nous vous conseillons donc de réserver votre hébergement le plus tôt possible. Différentes formules possibles : de bon marché en dortoir jusqu'à "haut de gamme" en maison bois.

Contact : <http://www.lehameaudegrilles.com> – Téléphone : 03 86 74 12 11

« Lu et approuvé sans réserve »

Le randonneur